

# COMITE LOCAL DE CONCERTATION

## Projet LIFE + Pêche à pied de loisir

---

12 janvier 2016

---

### Présents

Michel	JEANNOT	Mairie de Locmariaquer
Pierre	DE SAINT RAPT	Mairie d'Arradon
Bernard	JACOB	Mairie de Sarzeau
Carine	LE PIMPEC	Mairie de Sarzeau
Frédéric	PINEL	Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys
Pierre-Yves	MORVAN	DDTM ULAM 56
Franck	ROBIN	ONCFS SD 56
Céline	D'HARDIVILLE	CDPMEM56
Charlotte	BADOUEL	CRC Bretagne Sud
Jacques	MORIN	Agence Régionale de la Santé
Brigitte	VADIER-METRA	Comité Départementale du Tourisme
André	SAVIN	FNPPSF
Jean-Louis	JAQUIER	UNAN 56
Jean-Claude	BRIENS	UNAN 56
Juliette	HERRY	PNR Golfe du Morbihan
Ronan	PASCO	PNR Golfe du Morbihan
Jonathan	POTIER	PNR Golfe du Morbihan

### Absents excusés

Sylvie	SCULO	Mairie de Séné
--------	-------	----------------

La présentation faite au Comité Local de Concertation est en pièce jointe de ce compte-rendu.

## **Ordre du jour**

- ✓ Actions menées en 2015
  - ✓ Les herbiers de zostère : leur rôle et leur fragilité
  - ✓ Réglementation et contrôles dans le Morbihan
  - ✓ Actions prévues en 2016
  - ✓ Questions diverses
- 

Mot de bienvenue de Pierre de Saint-Rapt, conseiller municipal à Arradon.

Introduction de Michel Jeannot, maire de Locmariaquer et membre du bureau du Parc Naturel régional, en charge du programme Life PAP.

## **Présentation de Jonathan Pothier, chargé de mission pêche à pied de loisir**

Jonathan Pothier rappelle rapidement le contexte et les partenaires de ce programme national piloté par l'Agence des Aires Marines Protégées. Les données issues des actions menées en 2015 seront validées très prochainement.

Jonathan Pothier en profite pour rappeler le diagnostic issu des actions de 2014. Les 3 principales actions restent les mêmes pour 2015 et 2016, à savoir :

- La réalisation d'un diagnostic quantitatif et qualitatif de l'activité de pêche à pied de loisirs
- Le suivi écologique de l'interaction de la pêche à pied de loisirs avec les champs de blocs et les herbiers de zostère
- La sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir, elle
  - Marées de sensibilisation
  - Conférences et réunions publiques
  - Sensibilisation des scolaires

## **Présentation de Juliette Herry, chargée de mission climat et GIZC**

Juliette Herry fait une présentation rapide des herbiers de zostère dans le Golfe du Morbihan : cartographie, reproduction, dynamique... (cf document en annexe).

Jean-Claude Briens rapporte plusieurs témoignages :

- la colonisation du plateau de l'île d'Arz par les zostères qui ont rendu la pêche à la palourde impossible.
- La diminution des zostères naines à Kerat (Arradon) depuis que les ostréiculteurs ont installé des tables.
- La diminution des zostères marines depuis l'installation de pontons flottants au port d'Arradon

Charlotte Badouel rappelle la difficulté à faire un lien entre les tables ostréicoles et la diminution des herbiers de zostère. Le CRC va prochainement publier une étude menée sur le sujet.

Ronan Pasco (responsable du pôle Mer et Littoral au PNR) confirme qu'il est plus ou moins difficile de faire des liens entre les activités humaines et les herbiers de zostère. De plus, les herbiers ont leur propre dynamique. C'est pourquoi le Parc insiste sur la notion de cœurs d'herbiers, ces espaces où des herbiers de zostères ont été observés à chaque pas de temps depuis 50 ans. S'il faut faire un effort de préservation sur cette espèce, c'est probablement sur ces cœurs d'herbiers qu'il faut se concentrer.

Frédéric Pinel insiste sur le besoin de sensibilisation des pêcheurs, mais aussi de tous visiteurs ou habitants permanents du Golfe. En effet, les zostères souffrent d'une image très négative par méconnaissance et amalgame avec les algues vertes.

## **Présentation de Pierre-Yves Morvan, chef de l'Unité littorale à la DDTM 56**

L'ULAM est composée d'une équipe de 10 personnes qui fait des contrôles en mer, mais aussi dans les criées ou d'autres lieux. Son champ d'intervention est donc très vaste. Parmi celui-ci figure la pêche à pied, professionnelle et de loisir. Le braconnage, de nuit notamment, fait partie des priorités de l'ULAM.

L'ULAM est satisfaite des actions de sensibilisation menées par le PNR. Pierre-Yves Morvan constate d'ailleurs une amélioration du comportement des pêcheurs à pied de loisir même s'il y a et aura toujours une part des pêcheurs qui reste insensible aux actions de prévention. C'est notamment assez flagrant sur Damgan sur les quantités d'huîtres.

L'arrêté de 2013 conforte le travail de l'ULAM. Ceci dit, régler le problème du braconnage professionnel est une priorité pour l'ULMA afin d'être crédible auprès des pêcheurs de loisir.

Franck Robin précise que l'ONCFS réalise également des contrôles sur le terrain. En 2016, ils vont cibler les zones sensibles que sont les herbiers de zostère et les zones de dérangement de la faune sauvage. La mutualisation avec les autres services de police du territoire fonctionne plutôt bien.

## **Présentation des futures actions prévues en 2016**

Jonathan Pothier reprend la parole pour informer de la possibilité de financer des panneaux de sensibilisation sur les principaux sites de pêche à pied de loisir autour du Golfe du Morbihan.

Jacques Morin précise que l'ARS travaille également sur un support de communication de la qualité sanitaire des zones de pêche à pied.

Le Parc Naturel Régional, en partenariat avec le CNFPT du Morbihan, va proposer au printemps 2016 une formation à destination des agents d'offices de tourisme sur les informations qui concernent la pêche à pied qui peuvent être données aux visiteurs.